

Qu'est-ce qu'une réserve naturelle ?

Une réserve naturelle répond à une forte volonté locale de consacrer un espace à la nature en s'interrogeant sur la place que l'homme peut y tenir. Elle respecte trois missions.

Protéger les différents milieux naturels remarquables ou menacés par une réglementation adaptée prenant en compte le contexte local.

Gérer le patrimoine naturel à travers un plan de gestion permettant de définir les objectifs et les moyens à mettre en œuvre pour mener des actions scientifiques, entretenir et préserver les milieux.

Faire découvrir le patrimoine naturel au plus grand nombre à travers l'aménagement du site pour que chaque visiteur devienne un acteur de sa sauvegarde.



Renseignements pratiques

Domaine d'Ors (RNR 108). Superficie : 9,76 hectares
Réserve naturelle régionale créée le 23 janvier 1996
Région : Île-de-France. Département : Yvelines (78)
Propriétaire : Commune de Châteaufort-en-Yvelines
La gestion est assurée par un comité local présidé par la commune et dont le Parc et les associations sont membres.
Le gestionnaire désigné par la commune est le Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse.
Adresse mail : reserves-naturelles@pnr-chevreuse.org

Mairie de Châteaufort-en-Yvelines
Place Saint-Christophe
78117 Châteaufort
Tél. : 01 39 56 76 76 / Fax : 01 39 56 29 71

Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse
Château de la Madeleine
Chemin Jean Racine
78472 Chevreuse Cedex
Tél. : 01 30 52 09 09 / Fax : 01 30 52 12 43
Site internet : www.parc-naturel-chevreuse.org

Association de Défense de la Vallée de la Mérantaise
et de l'environnement de Châteaufort (ADVMC)
8, rue de la Folie
78117 Châteaufort
Tél. : 01 39 56 89 75

L'accès à la réserve est libre, mais n'oubliez pas que ces lieux sont aussi sous votre protection.



Conception/Réalisation L. Bessol/C. Lesage. © Photos : PNRHVC (1-3-7-8-11) ; F. Hardy (couverture bas, rabats, 6-12) ; Bios : J.-L. Zimmermann (couverture - martin-pêcheur) et F. Cahez (4) ; L. Bessol (2-5-10) ; F. Schwaab (9). Cartes d'après photo IGN.

Domaine d'Ors Réserve naturelle régionale



Un cadre historique

Située dans la vallée de la Mérantaise, sur la commune de Châteaufort, la réserve naturelle régionale du domaine d'Ors couvre environ dix hectares, partagés entre terrains boisés et prairies humides



descendant jusqu'à la rivière de la Mérantaise. La réserve occupe l'emplacement du château d'Ors, édifié au XVII^e siècle, et du vaste parc paysager qui l'entourait. La disparition du château dans les années 1960 et l'abandon progressif du site ont conduit la nature à reprendre ses droits. La végétation a recouvert peu à peu les divers aménagements réalisés par



l'homme, qu'il soient construits, comme les petites "fabriques", éléments bâtis ornementaux (pont à arcades ou grottes artificielles), ou plantés, comme certaines espèces exotiques (hêtre pourpre, ifs, allées de marronniers ou de tilleuls).

Maintenir et restaurer le site

En 1988, consciente de sa valeur historique et écologique, la commune de Châteaufort, soutenue par la région et le département, acquiert le domaine d'Ors. En 1995, sous l'impulsion de l'Association de Défense de la Vallée de la Mérantaise et de l'environnement de Châteaufort (ADVMC), la commune demande la création d'une réserve naturelle volontaire, devenue depuis 2003 réserve naturelle régionale. Il s'agit de protéger et de faire découvrir la nature en organisant une fréquentation du site qui respecte ses qualités écologiques.



Sensibiliser le public à la nature

Pour permettre au public de profiter pleinement de cet espace naturel, la réserve du domaine d'Ors va mettre en place un sentier de découverte en intégrant au mieux des informations le long du chemin. Pour en savoir davantage, des documents explicatifs plus complets seront disponibles sur les sites internet de la commune de Châteaufort et du Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse. D'ores et déjà, diverses animations et sorties sont régulièrement proposées



aux visiteurs par le Parc et l'Association de Défense de la Vallée de la Mérantaise et de l'environnement de Châteaufort.





1. Polystic à aiguillons, fougère des forêts marécageuses.
2. Cordulégastré annelé, libellule protégée en Île-de-France.
3. Hêtre pourpre, arbre exotique isolé lié au parc paysager.
4. Bergeronnette des ruisseaux, qui niche à proximité de l'eau.
5. Orchis mâle, une des rares orchidées de la réserve.
6. Pâturage de la grande prairie par les vaches Highland Cattle.

7. Écaille marbrée-rouge, papillon des prairies et des friches humides.
8. Souchet brun, plante accrochée aux pentes douces des mares.
9. Vespertillon de Bechstein, rare espèce de chauve-souris.
10. Mante religieuse, insecte cantonné aux prairies ensoleillées.
11. Grande mare permettant aux amphibiens de se reproduire.
12. Marronnier, témoin des anciennes allées du parc du château.



Une mosaïque de milieux
 Des conditions géologiques particulières, une forte présence de l'eau et l'activité humaine passée engendrent une mosaïque de milieux : prairies humides, zones marécageuses, forêts, cours des rivières, mares, sources pétrifiantes colonisées par la végétation... Ces milieux variés favorisent la présence d'une multitude d'espèces animales et végétales.

L'intérêt de la réserve a été évalué en fonction de la rareté des espèces et de leur appartenance à une liste de protection réalisée à l'échelle régionale, nationale ou européenne.
 Au domaine d'Ors, la présence de nombreuses espèces remarquables et parfois protégées, confère au site un grand intérêt patrimonial. À ce jour, plus d'une quinzaine d'espèces de ce type y ont été recensées pour la flore et plus d'une trentaine pour la faune.
 L'ancienne vocation de parc paysager du domaine d'Ors ainsi que l'existence de sources pétrifiantes renforcent l'originalité de cette réserve au plan régional.



Moulin d'Ors
 Entrée de la réserve
 Limites de la réserve
 Cheminement dans la réserve



Une évolution constante
 Ces milieux, profondément aménagés par l'homme (canalisation de la rivière, constructions ou introduction d'espèces exotiques...), ont été ensuite laissés à une dynamique naturelle. Aujourd'hui, sans renier l'empreinte de l'homme, il s'agit de préserver des milieux naturels dans lesquels les espèces pourront évoluer à leur rythme.
 Dans ce but, des études scientifiques régulières (inventaire et suivi de l'évolution de la faune et de la flore) évaluent les besoins d'intervenir ou non pour atteindre cet objectif en protégeant milieux et espèces remarquables.
 Diverses actions sont alors menées : aménagement des anciennes caves du château et des grottes artificielles favorisant l'hibernation de six espèces de chauves-souris, pâturage extensif par des vaches rustiques évitant l'enfrichement de la prairie, déboisement partiel créant des zones d'échanges entre les milieux, amélioration des habitats de la rivière et des sources permettant le maintien d'une libellule protégée...

